

L'Afrique et l'économie-monde

Immanuel Wallerstein

Structures commerciales : des « produits de luxe » aux « denrées de première nécessité »

La grande transformation des relations économiques de l'Afrique avec le reste du monde n'a pas été le produit du partage du continent, à la fin du XIX^e siècle. C'est, au contraire, le partage de l'Afrique qui fut une conséquence de la transformation des relations économiques de l'Afrique avec le reste du monde, et en particulier avec l'Europe; processus qui commença vers 1750 pour aboutir à la vaste entreprise européenne de colonisation des dernières décennies du XIX^e siècle.

Depuis longtemps, diverses régions d'Afrique étaient sillonnées par des routes commerciales qui se prolongeaient souvent au-delà du continent, traversant l'océan Indien, la Méditerranée et l'océan Atlantique¹. On peut dire que ces relations commerciales extracontinentales correspondaient à peu près au « commerce de longue distance », pratiqué depuis des millénaires en Asie et en Europe, et dans le cadre duquel on échangeait ce qu'il est convenu d'appeler des produits de luxe, c'est-à-dire des produits qui rapportent gros pour un faible volume. La production de telles denrées destinées aux échanges ne faisait intervenir qu'une petite fraction de la main-d'œuvre des régions d'origine, et représentait probablement une faible partie de leurs

1. A. G. Hopkins (1973, vi) fait allusion à des « groupes d'entités économiques interdépendantes, qui entretenaient des relations commerciales régulières, très étendues, et très anciennes ».

revenus. Par conséquent, le commerce « de luxe » était un commerce « du superflu », en ce sens qu'il était possible de l'interrompre ou d'y mettre fin sans pour autant réorganiser à la base les processus de production dans les régions d'origine. On ne pouvait donc dire des deux régions dont les produits faisaient l'objet d'un tel échange qu'elles se situaient dans un même système de division du travail².

Il semble que les structures aient peu évolué entre 1500 et 1800 dans la zone de l'océan Indien. L'intrusion des Portugais, puis d'autres Européens, dans cette zone maritime, modifia quelque peu l'identité des protagonistes de ce commerce, mais presque pas sa nature et son ampleur. Même en ce qui concerne les hommes, les changements furent moins importants qu'on ne le croit généralement. Il semble que le Mozambique, dont le littoral avait été colonisé par les Portugais, comptait encore en 1750, parmi ses marchands, davantage de ressortissants de l'Inde et du Gujerāt que de résidents portugais. Les changements importants semblent être intervenus seulement dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, avec la chute de l'Empire moghol et l'avènement de l'Inde britannique, ainsi que l'essor des Arabes omanais sur la côte swahili³.

La distinction traditionnelle entre la production agricole non commercialisée et le commerce de produits (de luxe) non agricoles avec les pays lointains était de règle, même là où s'étaient établies de petites communautés agricoles d'Européens, telles que les *prazeros* dans la vallée du Zambèze, ou les Boers sur la côte du Cap.

Il y avait cependant une zone où la situation économique était sensiblement différente : les régions d'Afrique occidentale et centrale qui avaient commencé à participer à la traite des esclaves. La traite fut évidemment une conséquence aussi bien qu'un élément clé de l'édification de l'économie-monde capitaliste qui débuta en 1450 environ, avec l'Europe pour base. Dès le XVII^e siècle, la région des Caraïbes, au sens large, faisait partie de cet ensemble, en tant que zone de production annexe, dont les plantations (non seulement de canne à sucre, mais aussi de tabac, de coton, etc.) en plein développement dépendirent de plus en plus de la main-d'œuvre des esclaves « capturés » en Afrique occidentale et centrale, et transportés à travers l'Atlantique.

Faut-il considérer ce commerce d'esclaves de longue distance comme un commerce de luxe ou de « produits de première nécessité » ? Peut-on dire qu'il concerne la « production » de main-d'œuvre au service de l'économie-monde capitaliste ? Et doit-on considérer ces régions de « production » comme des zones annexes de ce système capitaliste ? Ces questions sont bien complexes. Pour répondre en termes quantitatifs, on observe un mouvement ascendant de la traite des esclaves entre 1450 et 1800, et une

2. J'ai eu l'occasion, dans des ouvrages antérieurs, d'expliquer pourquoi le commerce extérieur de l'Afrique avant 1750 peut être considéré comme un commerce « de luxe ». Voir I. Wallerstein, 1973 et 1976.

3. Voir E. Alpers, 1975.

augmentation très sensible autour de 1650. En 1750, les effectifs ont triplé par rapport à 1650⁴.

À partir d'une certaine époque, les négriers, de toute évidence, ne se contentaient plus de prospecter en quête d'individus à vendre comme esclaves, mais s'efforçaient de s'assurer des sources régulières d'approvisionnement. C'est pourquoi l'Afrique occidentale et centrale fut insensiblement amenée à adapter son système de production et sa politique en fonction de ces relations économiques désormais permanentes. Il est difficile de savoir à partir de quelle époque (1650? 1700? 1750?) cette adaptation peut être considérée comme relativement bien établie. Personnellement, je pencherais plutôt pour une date assez tardive⁵. Mais ce qui est certain, comme nous le verrons, c'est que la transformation même de ce négoce « de luxe » qu'était la traite des esclaves en un commerce « de première nécessité » a ébranlé sa propre viabilité *économique*: en effet, les coûts de reproduction devaient dès lors être compris dans les calculs de rentabilité en termes de rémunération des services de main-d'œuvre dans l'économie-monde capitaliste, puisque dans tout échange de « produits de première nécessité », les coûts de production comprennent les « coûts d'opportunité ».

Tant que l'Afrique était « en dehors » de l'économie-monde, le « coût » d'un esclave pour son maître était la somme des coûts de l'achat, de l'entretien et de la surveillance de l'esclave (calculée au prorata de sa durée de vie) divisée par le travail total produit par l'esclave sa vie durant. Le « bénéfice » pour l'économie-monde était essentiellement la différence entre la plus-value produite par l'esclave et son « coût ». À partir du moment où l'Afrique a été « à l'intérieur » de l'économie-monde, c'est-à-dire qu'elle a produit sur son sol des denrées qui faisaient partie de la division du travail de l'économie-monde, quelqu'un qui était esclave n'était pas autre chose, par exemple producteur paysan libre ou ouvrier journalier. Donc, si le « coût » de l'esclave restait peut-être le même pour son maître, le « bénéfice », du point de vue de l'économie-monde, devait être recalculé. Le premier terme de l'équation devait tenir compte de l'accumulation « de substitution » résultant d'un autre usage possible de l'individu. L'esclave aurait peut-être produit une plus-

4. Des données chiffrées figurent dans P. Curtin (1969, tableaux 33, 34, 65, 67 et figure 26). Si les chiffres mentionnés par P. Curtin ont été très discutés, en revanche, l'allure de la courbe de croissance qu'il propose est moins sujette à controverse. Voir le débat entre J. Inikori (1976) et P. Curtin (1976); voir également le résumé des preuves scientifiques, ainsi que la nouvelle synthèse de P. Lovejoy (1982). P. Lovejoy apporte à la courbe quelques modifications qui ne sont pas fondamentales. Rappelons que, en traçant une seule courbe pour toute l'Afrique, on ne tient pas compte des nuances géographiques. La côte angolaise fut largement intégrée, dès le XVI^e siècle, alors que le golfe du Bénin ne fut intégré que vers 1650, la Côte-de-l'Or vers 1700, et le golfe du Biafra vers 1740. La côte de la Sierra Leone, intégrée assez tôt, ne devint une zone d'exportation importante que vers le milieu du XVIII^e siècle. Quant à l'Afrique du Sud-Est, elle ne devint une grande source d'exportation qu'au XIX^e siècle.

5. S. Daget (1980) explique que, à partir de 1650, le commerce des esclaves implique la « production » d'esclaves; c'est pourquoi, tout en se distinguant du commerce de luxe et du commerce de produits de base, les relations commerciales de l'époque 1650-1800 apparaissent comme un compromis entre ces deux notions.

value encore plus forte s'il n'avait pas été esclave. En outre, et ceci est essentiel, le deuxième terme changeait, lui aussi, puisque les années de reproduction, qui autrefois n'étaient pas habituellement prises en compte dans ces calculs, en faisaient maintenant partie. L'accumulation nette résultant des années d'esclavage était maintenant réduite, alors que l'accumulation nette dans le cas où l'esclave n'aurait pas été esclave restait la même. Par conséquent, le calcul était moins favorable au système de l'esclavage, du point de vue du processus d'accumulation dans l'ensemble de l'économie-monde.

Cependant, le développement futur de l'Afrique devait être moins affecté par ces modifications économiques de la traite des esclaves que par un processus beaucoup plus profond qui se déroulait dans le complexe économie-monde capitaliste. Le premier mouvement d'expansion économique et géographique à long terme de l'économie-monde capitaliste s'était produit entre 1450 et 1600-1650. On peut dire que, à cette époque, l'Afrique était intégralement étrangère à ce processus historique. Entre 1600-1650 et 1730-1750, l'économie-monde capitaliste connaît une période de relative stagnation, où elle reprend son souffle et rassemble ses forces. Cela est particulièrement vrai des régions géographiques qui avaient participé au mouvement expansionniste du XVI^e siècle. Mais, à cette époque, aucune région d'Afrique n'avait adhéré à ce système (avec les réserves déjà faites en ce qui concerne l'évolution de la structure de la traite des esclaves)⁶.

L'expansion capitaliste

Cependant, vers 1730-1750, pour des raisons inhérentes à son fonctionnement, l'économie-monde capitaliste reprit son expansion économique et géographique. Au cours des cent années qui suivirent, elle allait absorber, dans son réseau de production, cinq grandes zones géographiques qui étaient restées jusqu'alors en marge de son système: la Russie, l'Empire ottoman, l'Inde, les zones « lointaines » du continent américain (le Canada, la partie occidentale de l'Amérique du Nord, la pointe méridionale de l'Amérique du Sud), ainsi que l'Afrique (du Nord, de l'Ouest et du Sud). C'est de l'intégration de cette dernière zone que nous traitons ici.

Pour l'économie-monde capitaliste centrée autour de l'Europe, les cinq zones susmentionnées présentaient des caractéristiques communes: elles avaient toutes une position géographique périphérique; elles étaient toutes en contact avec l'Europe par l'intermédiaire de son commerce « de luxe » avec les contrées lointaines; elles étaient toutes, en puissance, des producteurs de matières premières pouvant faire appel à une main-d'œuvre peu coûteuse.

Cependant, ces cinq zones présentaient aussi des caractéristiques fort diverses. Leurs systèmes écologiques étaient très différents les uns des autres, ce qui entraînait une variété correspondante de la nature de leurs produits et

6. Pour une analyse détaillée de l'économie-monde capitaliste dans la période 1450-1750, voir I. Wallerstein, 1974, 1980.

de leurs coûts de production au niveau de leur inclusion dans l'économie-monde. Les systèmes politiques aussi étaient très divers. D'un côté, il y avait les grands empires du monde (Empire russe et Empire ottoman), qui regroupaient des domaines très vastes dans une superstructure politique unique, très bureaucratique. À l'autre extrême, il y avait les territoires « lointains » des deux Amériques — économies non agricoles, faiblement peuplées, sans relations les unes avec les autres, et dotées de structures politiques multiples, souvent acéphales. Dans le premier cas, le processus d'intégration à l'économie-monde devait être l'œuvre d'« intégrateurs » sachant s'adapter aux systèmes politiques existants, et trouver les moyens de les transformer en structures étatiques contenues dans le système interétatique et bornées par lui. Dans le second cas, le processus d'intégration passait par la création de nouvelles structures (souvent de type colonial) propres à organiser la production et à participer au système interétatique. Approximativement parlant, on peut dire que, dans le premier cas, les structures étatiques existantes furent affaiblies, tandis que, dans le second, on vit apparaître de nouvelles structures plus fortes. Mais, dans les deux cas, les structures politiques qui résultèrent de cette transformation furent celles des zones périphériques, structures « faibles » par rapport aux structures étatiques « fortes » des régions mères de l'économie-monde capitaliste.

Le processus d'intégration de l'Afrique ne participa ni de l'un ni de l'autre extrême. Les structures politiques existantes étaient multiples. Certaines étaient relativement fortes et bureaucratiques, tandis que d'autres étaient pratiquement acéphales. L'Afrique ne constituait, en aucune manière, ce qu'on appelle « une économie », même si l'on peut souvent parler d'« économies » régionales qui dépassaient souvent le cadre d'entités politiques singulières. Du point de vue des « intégrateurs », certaines des structures politiques existantes devaient être affaiblies (par exemple, l'Empire russe, l'Empire ottoman et l'Empire moghol), tandis que, dans d'autres cas, il fallait créer de nouveaux pouvoirs politiques assez forts pour assurer le bon fonctionnement des processus économiques transformés. Enfin, on sait que des systèmes politiques coloniaux entièrement nouveaux furent créés presque partout, le plus souvent après un certain délai.

L'intégration d'un élément nouveau dans l'économie-monde passe essentiellement par deux phases. Tout d'abord, phase fondamentale: la transformation d'une fraction relativement importante des processus de production qui devront désormais faire partie de l'ensemble intégré de processus de production selon lesquels s'opère la division du travail dans la société de l'économie-monde. Deuxièmement, la transformation des structures politiques aboutissant à constituer des « États » soumis aux règles et aux mécanismes du système interétatique; ces États étant assez forts pour faciliter une circulation relativement fluide des facteurs de production à l'intérieur de l'économie-monde, mais pas assez puissants pour y faire opposition, sauf par certains moyens restreints et pour des durées limitées. Nous avons la conviction que ce processus d'intégration s'est déroulé à partir de 1750 (jusqu'en 1900 environ) pour l'Afrique du Nord, l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique du

Sud, tandis que l'Afrique de l'Est n'a commencé son intégration que vers 1850, ou même 1875⁷.

Cette intégration de l'Afrique n'eut pas lieu du jour au lendemain. Ce fut un processus lent et régulier, tel qu'un observateur était à même de constater une permanence des vieux schémas de production agricole et leur prédominance en termes statistiques. Les normes et les valeurs traditionnelles demeuraient à première vue relativement inchangées, ce qui pouvait évidemment inciter à sous-estimer l'importance de l'évolution en cours. On remarque néanmoins quatre changements: une partie de la production se trouva bientôt orientée systématiquement vers les marchés de l'économie-monde capitaliste; il s'agissait de « produits de première nécessité » pour l'économie-monde; cette production exigeait le recrutement (ou la réquisition) de travailleurs, ce qui aboutit à la mise en place de nouvelles structures de l'approvisionnement en main-d'œuvre; enfin, cette production profitait généralement à ceux qui en avaient la maîtrise au plan local, ce qui attirait de nouveaux intéressés. Ce processus fut simplement mis en marche par l'intégration, mais le fait est que, là où existe la quadruple combinaison de la production orientée vers un marché-monde, de la production d'articles de première nécessité, de la restructuration de la main-d'œuvre et du profit, nous disposons de la base économique indispensable à l'intégration, avec toutes les conséquences politiques que ce processus comporte. Il convient de souligner que l'intégration de l'Afrique dans l'économie-monde n'est pas la conséquence d'un libre choix. Aucune région n'a choisi cette option. L'intégration fut un processus exogène qui se heurta à des résistances. Or, la résistance opposée par l'Afrique ne fut pas sans effet: elle a retardé, puis ralenti le processus même de l'intégration. Mais il arriva un moment où l'équilibre des forces fut défavorable aux opposants. Ce ne fut pas la fin de l'action d'origine locale. Les luttes pour le pouvoir se poursuivirent, plus ou moins selon les voies préexistantes, mais en obéissant à des impératifs systématiques nouveaux, et généralement différents de ceux qui étaient en vigueur avant l'intégration. L'action locale ne connut pas de trêve en Afrique, ni du reste nulle part ailleurs.

Étant donné que jusque-là le commerce « international » de l'Afrique consistait principalement dans la traite des esclaves, et que l'intégration s'accompagna de l'abolition de la traite, l'intégration a souvent été considérée comme le passage du commerce des esclaves au commerce « légitime ». Mais recourir à des expressions idéologiques de l'époque risque de nous induire en erreur. Il suffit pour s'en convaincre de considérer l'Afrique du Nord ou l'Afrique du Sud, sans parler des régions extérieures au continent africain qui

7. Il faut distinguer entre « intégration » et « assimilation périphérique ». Dans le premier cas, on renforce le développement du capitalisme en l'élargissant; dans le second cas, on le développe en profondeur. L'intégration précède toujours l'assimilation périphérique. Cette seconde phase commença en 1875/1900 pour la plus grande partie de l'Afrique du Nord, de l'Ouest et du Sud, et peut-être seulement vers 1920 pour l'Afrique de l'Est. Le processus est toujours en cours. Quand on prétend qu'avant le XX^e siècle l'Afrique ne faisait pas partie de l'économie-monde, on veut dire que l'assimilation périphérique n'était pas encore effective. Dans un ouvrage paru en 1982, T. K. Hopkins et I. Wallerstein expliquent brièvement la distinction et les rapports entre ces deux processus.

furent intégrées à la même époque à l'économie-monde. La diminution de la traite des esclaves, quelle qu'en fût l'importance, se situait au second plan par rapport au besoin généralement ressenti dans l'économie-monde capitaliste de trouver de nouvelles régions de *production* à bas prix, dans le cadre du développement général de son activité économique et de son taux d'accumulation.

L'intégration de l'Égypte et du Maghreb

Ce processus est plus facile à discerner si nous ne fondons pas l'analyse, comme d'ordinaire, sur l'étude de la côte occidentale de l'Afrique. Nous prendrons donc le cas de l'Égypte. Avant 1730, la production égyptienne s'inscrivait dans le schéma de la division du travail dans l'Empire-monde ottoman. L'Égypte était à la fois l'un des greniers de ce système historique et une plaque tournante dans ce vaste réseau intercontinental de commerce de produits de luxe. Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, les contradictions internes du système égyptien, alliées à la diminution de la demande des articles d'exportation antérieurs, avaient provoqué une crise de la fiscalité de la structure étatique et une augmentation des impôts, entraînant à son tour un mouvement de résistance des paysans, qui se manifesta par un abandon des terres. Or, à la même époque, l'économie-monde capitaliste cherchait précisément à inclure la production égyptienne dans son réseau. Cette démarche fut concrétisée, à la fin du XVIII^e siècle, par la rivalité militaire active qui mit aux prises la France et l'Angleterre, désireuses l'une et l'autre de s'imposer dans la région. La réponse égyptienne prit la forme de l'accession au pouvoir de Muḥammad 'Alī, qui tenta de « moderniser » le pays.

Du point de vue économique, cet effort de « modernisation » s'appuyait sur la production d'une denrée agricole devant servir d'article d'exportation de base. Pour diverses raisons liées aux conditions écologiques et aux structures politiques de l'économie-monde capitaliste, l'Égypte avait intérêt à opter pour le coton à fibres longues plutôt que pour le blé. Cependant, la production de coton sur une grande échelle nécessitait une modification non seulement du système d'irrigation, mais encore de l'organisation sociale des rapports de production. Muḥammad 'Alī établit le monopole de l'État sur le commerce, avec perception directe des taxes par des fonctionnaires salariés. Il s'ensuivit une réglementation de plus en plus stricte des méthodes de production des agriculteurs, et le recrutement forcé de personnel pour les travaux d'infrastructure et le service militaire. Ce système fut ultérieurement remplacé par le travail à la corvée dans les grandes propriétés privées qui représentaient 45 % de la superficie des terres arables en 1844, contre 10 % en 1818. Le processus fut encore renforcé après la mort de Muḥammad 'Alī, avec l'expropriation des paysans, qui finit par déclencher, avec le soutien de ceux-ci, la grande révolte des 'Urābī, en 1881-1882, laquelle contribua, entre autres, à précipiter l'établissement du régime colonial britannique. La transformation intégrale du processus de production eut pour conséquences l'apparition d'une importante couche de travailleurs ruraux sans terres, l'éta-

blissement d'un contrôle direct des activités agricoles et une augmentation sensible du temps de travail requis de la paysannerie⁸.

Les choses se passèrent différemment au Maghreb. D'une part, on peut dire qu'il y eut un effort constant pour intégrer le Maghreb (en particulier le Maroc) à l'économie-monde capitaliste dès ses origines, c'est-à-dire depuis la fin du XV^e siècle⁹. D'autre part, il semble que la région n'ait pas connu de grands changements dans les rapports de production jusqu'au milieu du XIX^e siècle, ou même plus tard. Entre 1450 et 1830, une bonne partie (mais non la totalité) des relations entre le Maghreb et l'Europe à travers la Méditerranée était conditionnée par l'activité des corsaires; laquelle, du point de vue économique, peut être assimilée par certains côtés au commerce de luxe avec les pays lointains, moyennant des ambiguïtés analogues à celles que présentait la traite des esclaves, au XVIII^e siècle, en Afrique occidentale. Toutefois, contrairement à la traite des esclaves, l'armement de course commença à disparaître au XVIII^e siècle, cédant le pas à des échanges commerciaux plus réguliers qui s'imposèrent, malgré quelques difficultés initiales, dans toute la Méditerranée, en particulier au Maroc et en Tunisie¹⁰. Dès la seconde moitié du XVIII^e siècle, le Maroc cultivait des denrées industrielles et alimentaires, qu'il exportait vers l'Europe avec des produits d'origine animale et des minerais; et ces activités furent considérablement étendues après 1820¹¹. La résistance plus grande de l'Algérie à cette intégration économique explique vraisemblablement sa conquête relativement précoce, survenue à une époque où la domination politique de l'Europe en Afrique n'était pas encore généralisée.

Le modèle de l'Afrique occidentale

Le rôle primordial du commerce transsaharien dans la vie économique du Maghreb compte parmi les facteurs qui ont permis à ce dernier d'entretenir, pendant très longtemps avec l'économie-monde capitaliste, des relations mal définies, à mi-chemin entre l'intégration et l'indépendance. C'est précisément parce qu'il servait de zone de passage et d'intermédiaire à ce qui était en fait une liaison commerciale indirecte et lointaine entre le Sahel et l'Europe que le Maghreb ne fut pas contraint de fonder sur son propre territoire de nouveaux centres de production voués à l'exportation. Les avis divergent quant à l'importance relative du trafic commercial transsaharien entre 1750 et 1880¹². Mais, ce qui est certain, c'est qu'avec la colonisation

8. Pour plus de précisions, voir A. R. Richards, 1977.

9. Voir A. Laroui, 1975, p. 29-33 et D. Seddon, 1978, p. 66.

10. A. Laroui estime que l'évolution de la Tunisie au XVIII^e siècle est comparable au développement entrepris plus tard par l'Égypte. « La Tunisie a fait les premiers pas; mais au siècle suivant, elle devait s'inspirer du despotisme éclairé de Méhémet Ali », 1975, p. 43.

11. Voir D. Seddon, 1978, p. 69-71.

12. Selon A. A. Boahen, 1964, p. 131, ce commerce ne représentait plus, au XIX^e siècle, « qu'une partie de sa valeur initiale »; alors que C. Newbury, 1966, affirme que, loin de périlcliter, il ne cessa d'augmenter jusqu'en 1875.

intervenue à la fin du XIX^e siècle ces anciennes routes commerciales perdirent leur importance économique, et le Maghreb se vit privé de la « couverture » que lui assurait son rôle d'entrepôt.

Les historiens s'intéressent depuis longtemps à l'essor de ce qu'on appelle le commerce « légitime » en Afrique occidentale au XIX^e siècle, dont l'aspect le plus important n'est ni l'augmentation quantitative des échanges ni les variations de la composition, mais la transformation des structures de production qui s'ensuivit, ainsi que les conséquences de ces changements sur les rapports de production. Ce processus commença avant les mesures prises par les Britanniques pour abolir la traite des esclaves, puisque la politique abolitionniste est elle-même une conséquence de l'expansion de l'économie-monde capitaliste; il est indubitable que l'abolition de l'esclavage a précipité le processus de transformation des structures de production en Afrique occidentale¹³.

De nombreuses preuves écrites nous permettent d'affirmer que le produit nouveau par excellence, et en quelque sorte celui qui réussit le mieux, fut l'huile de palme, originaire du delta du Niger. D'abord liée à la traite des esclaves¹⁴ cette production prospéra d'elle-même jusqu'en 1861, année qui vit la fin de son essor; puis elle déclina définitivement à la fin du siècle¹⁵. Le commerce de l'huile de palme se développa également sur la Côte-de-l'Or, quoique de façon un peu moins spectaculaire¹⁶; et au Dahomey, où la traite des esclaves avait pris une telle ampleur que l'on peut parler d'intégration effective de la population locale par la traite¹⁷.

13. C. Chamberlin, 1979, p.420-421, conteste le terme de « commerce légitime » parce que, outre son eurocentrisme, « il suggère que l'abolition est à l'origine de la conversion des exportations d'esclaves en exportations de produits; alors que, en fait, cette transformation est à la fois antérieure et postérieure aux dispositions abolitionnistes britanniques de 1807 ». Il accepte l'idée selon laquelle les besoins de l'Europe en matières premières ont joué un rôle, et insiste sur les « exigences extraordinaires » que faisait peser, sur la production, le volume des exportations d'huile de palme, de bois et de caoutchouc. De nombreux producteurs commencèrent à prospecter de vastes régions à la recherche de nouveaux produits.

14. Voir A. J. H. Latham, 1978. Voir aussi C. Coquery-Vidrovitch et H. Moniot, 1974, p. 108: « À la différence des nations européennes, commerce négrier et commerce légitime ne représentaient pas, pour les Africains, deux activités contradictoires. Au contraire, leur complémentarité dans les années 1860 facilita l'évolution. »

15. Voir A. G. Hopkins, 1973, p. 133.

16. Voir A. A. Boahen, 1975, p. 91. Quant à la suprématie du Nigéria sur la Côte-de-l'Or pour la production d'huile de palme, voir S. D. Neumark, 1954, p. 60.

17. Voir I. A. Akinjogbin, 1967, p. 141: « À partir de 1767, la vie nationale du Dahomey dépendait essentiellement des conséquences à long terme de la restauration économique de Tegnossou. En fondant l'économie du Dahomey sur la traite des esclaves, Tegnossou avait placé le royaume à la merci des facteurs externes que les Dahoméens ne purent ni contrôler ni même influencer. » Voir aussi D. Ronen, 1971 et J. Inikori, 1977. Le passage de la traite des esclaves au commerce de l'huile de palme renforça l'influence des marchands privés par rapport aux marchands du roi (R. Law, 1977) et stimula l'activité commerciale au nord de la savane, comme dans le cas des Ashanti (J. F. Munro, 1976, p.46). Mais, en réalité, cette transition entraîna des changements plus décisifs au niveau de la production qu'au niveau des échanges. « Le ramassage, le transport et l'emmagasinage de produits, tels que l'huile de palme et l'arachide, puis le partage des produits importés pour les répartir entre les nombreux petits producteurs, exigeaient plus de main-d'œuvre que la traite des esclaves [...] » (J. Munro, 1976, p.47.)

L'arachide est un nouveau produit presque aussi important; destinée à l'exportation, elle fut cultivée d'abord sur la côte de haute Guinée dans les années 1830, puis se répandit vers l'ouest jusqu'en Sénégal¹⁸. La troisième grande production fut celle du caoutchouc, dont le commerce commença beaucoup plus tard, en partie pour compenser la baisse de demande d'huile de palme¹⁹. La fin de la traite des esclaves et le développement de l'agriculture de rapport qui lui fit suite sur le littoral, ou à proximité des côtes, stimulèrent à leur tour l'économie dans le centre du Soudan (bétail, potasse, produits agricoles, articles de cuir)²⁰.

Le fait est que certaines tentatives de nouvelles cultures commerciales échouèrent. Il semble notamment que l'intervention directe des Européens ait eu des effets néfastes sur la productivité, comme l'illustrent l'échec de la colonisation agricole du Waalo entre 1819 et 1831²¹ et, plus tard, les diverses tentatives faites au Sénégal, dans le sud de la Côte-de-l'Or, et au Nigéria²². Ce qui ne signifie pas que les Européens commençaient à prendre pied plus solidement sur la scène africaine: le changement important était plutôt qu'ils supplantaient, dans les ports, les marchands africains qui jouaient le rôle d'intermédiaires, en achetant des lots d'articles aux trafiquants qui pénétraient dans l'arrière-pays, et en se chargeant des expéditions outre-mer²³.

Si l'on voulait adapter la production à de nouvelles exportations, il fallait évidemment renouveler les importations. Tout au long du XIX^e siècle, on vit se multiplier les importations de produits manufacturés en provenance d'Europe, et surtout de Grande-Bretagne. Ainsi, l'Afrique, dont les cotonnades étaient déjà la première importation au XVIII^e siècle, multiplia par cinquante le volume de ses importations entre 1815 et 1850, puis à nouveau par sept jusqu'en 1891²⁴. Les fabricants d'Afrique occidentale s'adaptèrent à cet afflux massif, comme l'avaient fait les peuples d'autres régions en s'intégrant à l'économie-monde. Une partie des manufactures locales furent reconverties,

18. G. E. Brooks, 1975, met en évidence la rapidité avec laquelle les cultivateurs africains répondirent à la forte demande européenne (française en particulier). Voir aussi B. Mouser, 1973, 1975.

19. Voir R. E. Dumett, 1971.

20. Voir P. E. Lovejoy, 1974, p. 571-572: «La croissance économique amorcée après 1750 se poursuivit durant tout le XIX^e siècle [...] Le siècle précédant le régime colonial fut une époque de relative prospérité.» P. Lovejoy fait observer que le volume des marchandises en vrac transitant entre la zone côtière (y compris les denrées réexportées d'Europe) et le Soudan central était largement supérieur à ce que l'on pense généralement.

21. Voir B. Barry, 1972, p. 237-258.

22. Voir J. F. A. Ajayi et B. O. Oloruntimehin, 1976, p. 211. Selon A. G. Hopkins, 1973, p. 138: «Les promoteurs (de ces expériences) se trouvèrent dans l'impossibilité de lutter contre la concurrence des marchés internationaux, partiellement en raison des coûts prohibitifs de la main-d'œuvre africaine libre.»

23. Voir C. Chamberlin, 1979, p. 423. En ce qui concerne la répartition des rôles dans les relations commerciales internes, G. I. Jones fait remarquer, à propos de la région du delta du Niger, que «les commerçants européens durent, bon gré mal gré, se conformer aux structures commerciales africaines» (1963, p. 82).

24. Voir C. W. Newbury, 1972. Voir aussi A. G. Hopkins, 1973, p. 129.

les autres luttèrent contre cette nouvelle concurrence en se spécialisant, et se réfugièrent dans une production destinée à des marchés plus restreints²⁵.

L'Afrique australe

En Afrique australe, l'intégration suivit un processus différent, d'une part parce que la région n'exportait pas d'esclaves, d'autre part en raison de l'établissement d'une colonie de Blancs. Bien que les Boers établis au Cap au XVIII^e siècle fussent des Européens vivant dans une colonie européenne, on ne peut guère considérer qu'ils aient fait partie intégrante de l'économie-monde capitaliste²⁶.

Les modifications structurelles qui suivirent les guerres napoléoniennes sont évidemment une conséquence régionale de l'hégémonie nouvelle acquise par la Grande-Bretagne dans l'économie-monde. Mais ce mouvement politique peut être considéré comme la suite logique du lent processus d'essor et d'expansion de l'économie-monde. Les Britanniques consacrèrent peu de temps à l'adaptation des processus de production qui aurait permis une intégration rapide de la région. Ils augmentèrent considérablement le trafic maritime, envoyèrent de nouveaux colons de Grande-Bretagne, et développèrent l'élevage industriel du mouton dans des proportions telles que, vers 1845, la colonie du Cap était devenue un important foyer de production dans l'économie-monde²⁷. Plus tard, le Natal allait devenir une région productrice de sucre, dont les plantations employaient des travailleurs indiens engagés à long terme.

Au XVIII^e siècle, les agriculteurs blancs faisaient travailler les Khoi Khoi et les Métis (« *coloured* »), le plus souvent en tant qu'esclaves. Puis les Britanniques déclarèrent officiellement l'émancipation des esclaves. L'expansion et l'évolution économique provoquèrent alors le Grand Trek des Boers, dont

25. Voir J. E. Flint, 1974, p. 388-389 et E. Reynolds, 1974a, p. 70.

26. M. F. Katzen souligne les nombreux efforts déployés par les autorités hollandaises à partir de Van Riebeeck pour implanter une production orientée vers l'exportation : « Les seules exportations au départ du Cap avant 1778 consistaient en quelques produits de la chasse (ivoire, fourrures, plumes d'autruche, etc.) plus du blé, du vin et de l'eau-de-vie, au XVIII^e siècle » (1969, p. 193). Ces derniers produits étaient d'ailleurs exportés en très petites quantités : « La seule production commerciale de vin se situait à deux ou trois jours du Cap, les céréales étaient cultivées un peu plus loin encore [...] Les VOC considéraient le Cap avant tout comme une station de ravitaillement, qui devait être exploitée de la façon la plus économique possible », p. 202. Pour la période précédant 1806, J. F. Munro fait une distinction entre la zone qui s'étend sur un rayon de 80 à 100 kilomètres autour de la ville du Cap, « qui produisait du blé et du vin pour le marché d'exportation » (1975, p. 56) et « les autres zones agricoles de subsistance qui, avec la colonie à vocation pastorale à l'est du Cap, entretenaient de faibles liens commerciaux avec le trafic maritime du Cap [...] ». A. Atmore et S. Marks ont affirmé que, même dans l'Afrique du Sud du XIX^e siècle, « sans l'apport continu de techniques en provenance de la métropole ou de l'enclave métropolitaine du Cap », les Afrikaners « auraient pu se mélanger avec la population majoritaire des différentes sociétés africaines présentes, comme le firent les *prazeros* portugais dans la vallée du Zambèze, ou encore les métis griqua sur le fleuve Orange » (1974, p. 110). Mais c'est précisément là que se situe le problème. Au XIX^e siècle, ils furent intégrés bon gré mal gré dans l'économie-monde, et ils réagirent en fonction de cette réalité.

27. Voir J. F. Munro, 1976, p. 56-60.

les Britanniques demeurèrent essentiellement des témoins en retrait, tandis que les populations nguni et zulu passaient à l'action²⁸. Il y eut alors une lutte acharnée pour la possession des terres et la maîtrise de la main-d'œuvre employées à une production destinée au marché mondial. Dans la colonie du Cap, des paysans africains implantèrent une agriculture qui se développa parallèlement aux exploitations des cultivateurs blancs qui employaient des métayers africains²⁹.

On ne peut faire aucun rapprochement entre les événements décrits ci-dessus et la situation dans la région angolaise, qui entretenait cependant des liens plus anciens avec l'Europe. Là, la traite des esclaves et le commerce de l'ivoire se développaient rapidement, entraînant des incursions de plus en plus profondes dans le continent, et affaiblissant diverses structures politiques existantes³⁰. Après l'abolition de l'esclavage, on tenta de créer des plantations de colons blancs, qui connurent un bref moment de prospérité grâce à l'essor du coton dans les années 1860; mais elles finirent par échouer, comme beaucoup d'autres tentatives de ce genre en Afrique occidentale³¹. Aucun produit africain ne fait alors l'objet d'une importante culture de rapport.

L'intégration tardive de l'Afrique orientale

La côte orientale de l'Afrique resta, elle aussi, relativement en marge de l'économie-monde capitaliste. C'est à travers l'océan Indien qu'elle avait établi ses premières relations avec l'extérieur. Or l'Inde et, dans une moindre mesure, l'Asie du Sud-Ouest étaient alors en cours d'intégration dans le système de l'économie-monde capitaliste. Si la traite des esclaves a prospéré dans cette région au XIX^e siècle, c'est précisément parce que l'Afrique orientale était encore en dehors du système. Cependant elle constitua là, comme précédemment en Afrique centrale et occidentale, une force dynamique de rupture et un facteur de reconstruction. L'île de Zanzibar fut intégrée dans l'économie-monde grâce à sa place prépondérante au milieu du XIX^e siècle sur le marché mondial du clou de girofle, intégration qui passa par la création d'un système de plantations³². L'île Maurice se couvrit de plantations de canne à sucre, tandis qu'à Madagascar se développaient la riziculture et l'élevage de bovins, pour l'exportation vers l'île Maurice³³. Mais

28. Jusqu'alors, les colons blancs n'avaient exercé de fortes pressions politiques et économiques sur les sociétés nguni qu'au Zuurveld dans les années 1780 et 1790 (C. Bundy, 1979, p. 29).

29. Voir C. Bundy, 1979, p. 44 et suiv.

30. Voir D. Birmingham, 1976, p. 267-269, et J.-L. Vellut, 1975, p. 134-135. J.-L. Vellut explique ainsi le fait que l'arrière-pays soit devenu plus dépendant de l'économie-monde. Voir aussi W. G. Clarence-Smith et R. Moorsom, 1975.

31. Voir J. F. Munro, 1976, p. 51-52; W. G. Clarence-Smith, 1979a, p. 14-15.

32. Voir F. Cooper, 1977, p. 47-79.

33. En fait, c'est parce que la Grande-Bretagne avait intérêt à assurer une telle production adaptée aux besoins de l'île Maurice que les Britanniques soutinrent, par le traité de 1817, l'indépendance de Madagascar contre les desseins de la France. Voir P. M. Mutibwa, 1972, p. 39.

ce fut finalement la lutte pour la conquête de l'Afrique et ses retombées en Afrique orientale qui devaient précipiter les changements qui en découlaient ailleurs en Afrique.

La transformation des structures de la production aurait été impossible indépendamment d'une transformation des structures politiques qui facilita les mutations économiques en s'efforçant de les légitimer. Mais à quel niveau se situe l'enchaînement? À propos de l'importance de la période 1805-1820 dans l'histoire de l'Afrique, I. Hrbek faisait observer récemment la simultanéité des événements suivants: le *djihad* de 'Uthmān dan Fodio à l'ouest du Soudan (ainsi que d'autres révolutions islamiques), l'essor du peuple zulu sous le règne de Chaka, le déclin du Bunyoro et l'expansion du Buganda dans la région interlacustre, les révolutions fulbe à l'ouest du Soudan, la campagne de modernisation de Muḥammad 'Alī en Égypte, l'unification de l'Imerina à Madagascar, sous le règne de Radama I^{er} et la croissance de l'hégémonie omani à l'époque de Sayyid Sa'īd. Il fait remarquer que «tous ces phénomènes se sont produits dans des zones contiguës, et découlent d'influences et de facteurs externes³⁴».

Les implications de l'intégration

Il faut se garder de surestimer le rôle des facteurs externes dans la création des États africains. Car les forces internes constituent le moteur de l'évolution politique, tandis que le processus logique de développement explique la plupart des phénomènes secondaires. De plus, il y eut des États, constitués à cette époque, qui étaient fort éloignés de l'économie-monde (par exemple, le Rozwi)³⁵. Enfin, il est évident, si l'on considère les États d'Afrique occidentale, qu'il n'y a pas forcément de rapports entre la participation d'une région à la traite des esclaves et la création d'un État. Si les deux phénomènes sont concomitants pour le Dahomey et l'Oyo, en revanche, le Bénin offre l'exemple de la création d'un État fort sans participation à la traite, tandis que le delta du Niger nous fournit un exemple inverse³⁶.

La question se situe à un autre niveau: en effet, la participation à l'économie-monde impliquait l'existence de structures politiques propres à assurer le fonctionnement de l'économie, en termes de commerce, de production, de main-d'œuvre. Des pressions exercées de l'extérieur visaient à imposer de telles structures³⁷. Quand les structures en place suffisaient à jouer le

34. I. Hrbek, 1968, p.48. Voir A. Wilson, 1972, pour ce qui concerne l'expansion de l'Empire luba lomani à cette époque.

35. Voir S. I. Mudenge, 1974.

36. A. G. Hopkins en parle dans un ouvrage paru en 1973, p.105-106.

37. W. K. Hancock, 1942, p.163, adoptant le point de vue d'un étranger désireux de faire participer les Africains à l'économie-monde, est favorable à cette thèse. Il constate que de simples pressions économiques se révélèrent insuffisantes: «Le problème politique était particulièrement insoluble. Les commerçants européens en Afrique occidentale comprirent très vite que leurs activités — malgré une participation très spontanée des Africains — exigeaient le soutien d'une paix que la société africaine, trop faible, ne pouvait assurer.» Trop faible pour l'établir, peut-être, mais aussi à d'autres moments trop forte pour permettre qu'on l'établisse.

rôle attendu, de quelque façon que ce fût, on exerçait peu de pression pour imposer le changement. Mais la participation à l'économie-monde renforçait l'importance économique de certains agents internes tendant à créer des structures politiques adéquates; et c'étaient eux qui faisaient pression pour obtenir les modifications de structure³⁸. Cette situation engendra toutes sortes de désordres qui ne profitaient guère aux autres États participant à l'économie-monde. Ces derniers, à leur tour, s'efforcèrent d'imposer une stabilisation politique en créant des États qui participaient au système interétatique et en acceptaient donc les contraintes³⁹. On sait que ce processus aboutit finalement, dans la plus grande partie de l'Afrique, à la création des États coloniaux. L'abolition de l'esclavage fut, du point de vue politique et économique, un événement capital dans cette évolution. En effet, l'abolition de la traite et de l'esclavage dans les plantations découle directement du fonctionnement de l'économie-monde capitaliste, au même titre que le phénomène même de la traite et de l'esclavage. Je n'ai pas l'intention de rouvrir ici le débat sur l'importance du rôle des abolitionnistes, en tant que groupe de pression, dans ce processus. Certes, ils ont existé et ont participé à cette évolution. Mais le simple constat de l'existence et du rôle d'un tel groupe de pression n'explique pas le processus; il n'en est qu'un aspect qui doit lui-même être expliqué.

Pour que le travail des esclaves dans les plantations fût économiquement viable, il fallait en maintenir les coûts au-dessous d'un certain niveau, lequel était fortement conditionné par le fait que les esclaves étaient en majorité recrutés par des moyens autres que la reproduction de la population. Nous avons déjà indiqué que le fait même d'accroître le nombre d'esclaves « recrutés » modifia progressivement le caractère économique de la traite des esclaves en Afrique occidentale, en augmentant les « coûts d'opportunité » de ce trafic et en modifiant par là le taux mondial d'accumulation.

Ce phénomène général se manifestait parallèlement à un problème plus spécifiquement britannique. La productivité des plantations de canne à sucre des Antilles britanniques ne cessa de décliner au XVIII^e siècle⁴⁰. Or

38. C'est l'essence même de l'ouvrage classique de K. O. Dike: « Les changements radicaux apportés par l'abolition dans le secteur économique se sont immédiatement répercutés dans le domaine social et politique », 1956, p. 11. Voir C. Chamberlin, 1979, p. 430. Voir aussi l'analyse de la politique interne du Dahomey proposée par J. C. Yoder, 1974. A. G. Hopkins parle d'une « crise de l'aristocratie dans l'Afrique occidentale du XIX^e siècle [...] née de la contradiction entre les rapports de production passés et présents », 1973, p. 143, c'est-à-dire du passage de la traite des esclaves à la culture de rapport. Il montre que les structures politiques ont survécu plus ou moins facilement à la crise.

39. P. Ehrensaft, 1972, rapporte plusieurs interventions successives des Britanniques en Afrique occidentale. A. S. Kanya-Forster, 1969, chap. 2, fait de même pour la France. B. M. Magubane, 1979, chap. 2, décrit la situation en Afrique du Sud.

40. Voir W. A. Green, 1974, p. 247: « La politique de la Grande-Bretagne en Afrique de l'Ouest avant 1850 fut largement dictée par les besoins des Indes occidentales. » E. Williams (1966, p. 149-150) et D. H. Porter (1970, p. 142-143) soutiennent que la surproduction de sucre fut un élément clé en faveur de l'abolition de l'esclavage. En revanche, R. Anstey se montre sceptique, 1975, p. 386.

l'Inde offrait à la Grande-Bretagne une vaste zone de production, permettant de pallier cette situation⁴¹. Cependant, il s'agissait d'une région où la production agricole était déjà très dense, et où la pratique de l'esclavage risquait d'être économiquement trop coûteuse (si l'on se proposait de réduire la population autochtone en esclavage) et politiquement trop difficile si l'on optait pour l'importation d'esclaves. En conséquence, la traite des esclaves apparaissait, désormais, moins immédiatement utile pour la production sucrière et pour les autres cultures pratiquées dans les zones d'influence britannique, voire contre-indiquée si l'on avait l'intention d'encourager les cultures commerciales en Afrique occidentale. Or, grâce à la suprématie qu'elle exerçait à cette époque dans le monde, la Grande-Bretagne se trouvait dans une situation politico-militaire qui lui permettait de procéder à l'abolition de l'esclavage⁴².

On comprend alors que les intérêts de tous les capitalistes de l'économie-monde se soient combinés à ceux, plus particuliers, de la sous-classe des capitalistes britanniques pour créer un climat politique favorable à l'abolitionnisme⁴³. Bien sûr, cette démarche se heurtait à l'opposition d'un

41. E. Williams (1966, p.183-188) explique le rapport entre les abolitionnistes et la production sucrière des Indes orientales. La production sucrière des Indes joua un rôle de premier plan dans la politique britannique en 1791, après la crise provoquée par la révolution à Saint-Domingue. De grandes quantités de cette production furent vendues entre 1794 et 1800 (J. P. Marshall, 1968, p.88-89). Puis les groupes de pression des Indes occidentales réussirent à rétablir des tarifs douaniers élevés, et les importations en provenance de l'Inde diminuèrent. Mais l'opinion générale était que, en l'absence de tarifs douaniers, « malgré un fret plus élevé, les Indes orientales pouvaient vendre meilleur marché que les Indes occidentales » (C. N. Parkinson, 1937, p.85). L'explication est simple : étant donné que les « grands financiers avaient des intérêts des deux côtés » (*ibid.*, p.86), les décisions parlementaires constituaient un compromis : le groupe de pression des Indes occidentales perdit la bataille de l'abolition, mais gagna sur le front des tarifs douaniers des Indes orientales. Quand on eut procédé à une égalisation des droits en 1836, les exportations de sucre du Bengale accusèrent une augmentation vertigineuse (K. N. Chaudhuri, 1966, tableau I, p. 347). Il faudrait mentionner une zone de production sucrière située en Afrique : l'île Maurice. Exonérée par les Anglais en 1826, la production sucrière gagna bientôt toute l'île. L'esclavage fut aboli théoriquement en 1835, et les esclaves furent remplacés par une main-d'œuvre contractuelle indienne. Un commerce d'esclaves n'en continua pas moins de prospérer illégalement. Mais ces esclaves étaient originaires d'Afrique orientale. Voir B. Benedict, 1965, p. 12-19; E. A. Alpers, 1975, p. 214.

42. Cela ne signifie pas que les efforts de la Grande-Bretagne furent immédiatement couronnés de succès, ni que la campagne fut menée dès le début avec vigueur. S. Daget (1979, p.436) constate que « la répression anglaise [de l'esclavage] n'a guère gêné l'économie de la traite des esclaves par les Français » avant 1831. J. F. Munro (1976, p.43) affirme que le commerce des esclaves dans l'Atlantique ne devint « négligeable » que vers 1850.

43. Voir B. K. Drake, 1976, p.86-87. Il faut se garder de négliger le rôle que joua la « coopération » des Africains dans le commerce des esclaves. C. Coquery-Vidrovitch et H. Moniot (1974, p.311) nous rappellent que « la traite "légitime" triompha, certes, parce que l'Europe y trouvait de plus solides assurances, mais aussi parce que les structures marchandes de nombreux États africains s'y prêtaient volontiers. Autrement dit, le second partenaire du commerce atlantique, l'Africain, s'il ne jouait pas un rôle décisif, n'en agissait pas moins, s'adaptait, tirait profit du marché, bref se comportait en interlocuteur responsable ».

groupe de capitalistes mineurs qui étaient affectés négativement par ce changement. De plus, cette politique fut appliquée avec une grande souplesse. Dans les plantations non britanniques, qui représentaient simplement des sources d'approvisionnement pour des fabricants britanniques, la Grande-Bretagne avait tendance à « fermer les yeux » sur l'esclavage. Tel fut le cas du sud des États-Unis d'Amérique, ou encore de Cuba et du Brésil qui, pendant presque tout le XIX^e siècle, continuèrent d'acquérir des esclaves dans la zone où la traite était encore permise « au sud de la ligne », où, comme nous l'avons vu, les aspects économiques de l'esclavage demeuraient différents⁴⁴.

On a dit que, jusqu'à l'époque du partage, le XIX^e siècle avait été l'ère de l'« empire informel » ou de l'« impérialisme du libre-échange ». Robinson et Gallagher résument la situation en ces termes : « Autant que possible par des voies officieuses, et si nécessaire par des annexions officielles, les Britanniques ne cessèrent de consolider leur suprématie⁴⁵. » On parle trop facilement de libre-échange. Rappelons que les commerçants sont favorables au libre-échange quand la concurrence leur donne l'avantage sur le marché, et qu'ils cherchent à limiter le libre-échange dès que cette situation est inversée. C'est pourquoi certains historiens, constatant la diminution du rôle des compagnies à charte en Afrique occidentale au XVIII^e siècle, parlèrent d'un essor du libre-échange. On nous dit, cependant, que le démantèlement des monopoles des compagnies à charte fut un processus progressif ; par conséquent, le passage au système de libre-échange eut un caractère assez limité et découlait essentiellement de « motifs pratiques d'ordre commercial », c'est-à-dire du fait que ce système comportait moins de frais généraux et s'adaptait mieux aux exigences de la traite des esclaves en plein essor⁴⁶. Quant au XIX^e siècle, où le système du libre-échange est encore plus généralisé, on a dit que, sous la pression idéologique de la notion de « commerce légitime », cette époque avait connu en fait une sérieuse limitation du libre-échange⁴⁷.

Si la Grande-Bretagne a pu se faire le champion de la doctrine du libre-échange en Afrique, c'est en vertu de son hégémonie dans le monde, en ces « jours heureux » où les produits britanniques triomphaient de la concurrence de tous leurs rivaux, et où sa flotte lui assurait une « liberté d'accès aux marchés du monde entier, telle qu'elle n'en avait jamais connue, et n'en a plus connue depuis⁴⁸ ». Les marchands anglais prenaient l'avantage

44. Voir A. G. Hopkins, 1973, p. 113 ; D. Eltis, 1979, p. 297. Selon les chiffres cités par P. Curtin pour le Brésil, la majeure partie des esclaves étaient originaires du Mozambique et de l'Angola. Il semble que cela soit vrai aussi pour Cuba, 1969, p. 240, 247. En outre, on peut dire que l'abolition n'eut aucune incidence sur la traite des esclaves transsaharienne, qui participait essentiellement d'un commerce « de luxe ». Voir R. A. Austen, 1979.

45. J. Gallagher et R. Robinson, 1970, p. 145.

46. A. G. Hopkins, 1973, p. 93-94.

47. Voir D. D. Laitin, 1982.

48. J. Galbraith, 1970, p. 34-35.

sur tous leurs concurrents: les Boers d'Afrique du Sud⁴⁹, les marchands africains d'Afrique de l'Ouest⁵⁰ et les Français⁵¹.

La Grande-Bretagne conserva cet avantage aussi longtemps que possible, et son déclin est indépendant des événements survenus en marge de l'économie-monde; il découle simplement de l'amélioration de la qualité des produits concurrents manufacturés à l'étranger: en France, en Allemagne, aux États-Unis. C'est la dépression de 1873 qui déclencha le défi politique lancé à l'hégémonie britannique, en Afrique et dans le monde entier⁵². En 1879, la structure de l'empire africain de fait ne tient plus debout et, en 1900, le continent est presque intégralement colonisé⁵³.

Conclusion

C'est donc, selon nous, à 1750 que remonte le processus d'intégration de l'Afrique (du Nord, de l'Ouest et du Sud) dans un système historique par-

49. A. Atmore et S. Marks font le commentaire suivant à propos de l'Afrique du Sud au XIX^e siècle: «Tant que dura le monopole britannique dans la région — et, au milieu du siècle, nul ne paraît songer à le contester — et tant que les territoires demeurèrent sous-développés et contrôlables par des moyens non officiels, on ne voyait pas la nécessité d'établir un empire réglementaire», 1974, p.120. J. Gallagher et R. Robinson nous rappellent qu'un tel empire n'était pas totalement inexistant. En effet, l'annexion du Natal en 1843 ferma aux Boers l'accès à la baie de Delagoa en 1860 et 1868, et à la baie de Sainte-Lucie en 1861 et 1866; puis il y eut aussi l'échec de la tentative d'union des deux républiques boers en 1860. Ces différentes mesures maintinrent les républiques boers dans un état de «dépendance par rapport aux ports britanniques» vers le milieu du siècle (1970, p. 45).

50. Il est vrai qu'à cette époque les «groupes de commerçants d'Afrique occidentale servirent [d'abord] d'intermédiaires économiques et politiques à l'Europe et en particulier à la Grande-Bretagne» (S. B. Kaplow, 1978, p.20). Mais cette position très influente fut constamment affaiblie *cf.*, par exemple, E. Reynolds, 1974*b* et 1975). Même l'effondrement du cours du cauris devrait être considéré comme l'effondrement d'une certaine indépendance financière pour la classe commerçante d'Afrique occidentale (voir O. A. Nwani, 1975; A. G. Hopkins, 1970).

51. «L'histoire de l'*Exclusif* (campagne menée par la France pour tenter de maintenir le commerce d'Afrique occidentale dans un système mercantile) est l'histoire de sa lente agonie» (B. Schnapper, 1959, p.151). La Grande-Bretagne avait deux avantages fondamentaux sur la France, selon B. Schnapper; d'une part, elle disposait de capitaux supérieurs, d'autre part, elle vendait ses textiles meilleur marché.

52. Ce n'est pas par hasard que le protectionnisme français au Sénégal date de 1873 (voir C. W. Newbury, 1968, p.345).

53. J'ai déjà étudié cette question (I. Wallerstein, 1970, p.403): «Pour porter atteinte à l'hégémonie économique de la Grande-Bretagne dans le monde, les autres grandes puissances en cours d'industrialisation ont compris qu'il était nécessaire d'ouvrir à leurs industries des marchés plus vastes et de nouveaux accès aux matières premières. C'est ainsi que commença la ruée vers l'Afrique, et une fois que le mouvement fut amorcé, une alternative s'imposait à la Grande-Bretagne: participer ou perdre l'avantage.» Certes, la Grande-Bretagne avait déjà connu des échecs à la suite de la politique qu'elle avait suivie avant 1880. Se référant aux années 1860, R. Olaniyan constate que la politique hésitante de la Grande-Bretagne en matière de protection lui valut des échecs cuisants (1974, p.37), mais que les premières «pertes» ne furent pas assez sévères pour entraîner une véritable conversion de la politique britannique.

ticulier, l'économie-monde capitaliste, et le partage du continent constitue non pas le début, mais l'aboutissement de ce processus. Est-il juste cependant d'affirmer que « le rôle du commerce en général, et la traite des esclaves en particulier [...], a été démesurément exagéré⁵⁴ » ou de prétendre, dans le même esprit, que le développement des cultures de rapport en Afrique occidentale ne fut pas une révolution sociale, parce qu'il eut lieu d'abord dans le cadre des structures politiques, économiques et sociales existantes, qui « se révélèrent capables de suivre les variations de la demande du commerce côtier [à l'époque du commerce "légitime"] par adaptation plutôt que par révolution⁵⁵ » ?

Il n'est pas faux de dire qu'une bonne partie, si ce n'est la plupart des systèmes africains, « s'adaptèrent » aux exigences nouvelles. Certains allèrent ainsi à leur perte; et presque tous finirent par être soumis au régime colonial. Mais l'adaptation est la thèse, et non l'antithèse. C'était tout ce qui leur était demandé; rien de plus, mais rien de moins non plus. Cette adaptation de l'activité à un nouveau cadre social se présente comme la conséquence de l'intégration de l'Afrique, à une époque donnée, dans un système historique particulier: l'économie-monde capitaliste.

54. J. F. A. Ajayi et R. S. Smith (1964, p.124). Voir aussi R. A. Austen (1970); pour une argumentation contraire, voir A. G. Hopkins (1973, p. 124).

55. J. F. A. Ajayi et B. O. Oloruntimehin, 1976, p. 214. Cette thèse de modifications économiques et de l'absence de transformations sociales est curieusement contredite dans le même volume par A. C. Unomah et J. B. Webster qui prétendent le contraire: ils insistent sur les transformations de la vie sociale des populations d'Afrique orientale, 1976, p. 298. Voir aussi C. Coquery-Vidrovitch (1971, p. 121), qui souligne le fait que les transformations majeures observées au Dahomey — main-d'œuvre salariée et propriété privée — ne datent pas simplement du régime colonial.